

En direct

16 décembre 2016

Rio Tinto demande la prolongation du décret pour le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Considérant les préoccupations exprimées par les représentants des trois MRC riveraines et de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Rio Tinto demande de prolonger d'un an le décret encadrant le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, qui devait se terminer le 31 décembre 2016.

Rappelons que le 20 octobre dernier, Rio Tinto s'est retiré temporairement du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement devant mener à l'obtention d'un nouveau décret afin d'explorer ce que pourrait vouloir dire un «mode de gestion participative» du lac Saint-Jean à travers une démarche appuyée par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

Rio Tinto participe à cette démarche avec le MERN, laquelle se poursuivra au-delà de 2016. En conséquence, la prolongation du décret assurera le maintien des processus habituels de planification et de réalisation de travaux de stabilisation au cours l'année 2017.